



Fiche 10



AMÉLIORER
LES CONDITIONS
DE TRAVAIL



DIMINUER L'ASTREINTE



RÉDUIRE LE VOLUME
DE TRAVAIL



ALLÉGER LES POINTES
DE TRAVAIL



PLUS DE TEMPS LIBRE



SÉCURISER
LA MAIN-D'OEUVRE



LE TRAVAIL SUR
MON EXPLOITATION

Au pâturage aussi, la contention des bovins est primordiale !

Une publication de la Fédération des MSA de Picardie démontre que 71 % des accidents du travail avec arrêt sont causés par des bovins femelles et 4 fois sur 5 lors de manipulations ou de soins aux animaux (prophylaxie, écornage...). Dans 11 % des cas, ces accidents ont lieu en pâture.

Les troupeaux s'agrandissent, les collectifs de main-d'œuvre se réduisent, les parcellaires se dispersent et s'éloignent des sièges d'exploitation. Dès lors, les élevages ont tout intérêt de se doter d'une contention efficace, notamment au pâturage pour travailler vite, bien et en toute sécurité sur les animaux. De plus, trop souvent, de nombreuses interventions comme les pesées par exemple sont évitées en période de pâturage faute d'équipements suffisants.

Bien raisonner son système de contention

■ Un système de contention simple et efficace doit comporter au minimum 3 volets :

> **un emplacement collectif** comme un parc de rassemblement... Prévoir 1,5 m/Vache

> **un espace d'intervention** équipé d'une contention individuelle : porte autobloquante, cage de contention...

> **une zone d'embarquement**, si possible en "entonnoir" et chargement "en oblique"

■ Déterminer les besoins en fonction des interventions à effectuer (pesées, IA, traitements...) et du type d'animaux (génisses, VA, VL...)

■ Positionner les équipements sur les circuits habituels des animaux : proches des points d'abreuvement, de la zone d'affouragement, au niveau des zones de changement de parcelles... Si possible tenir compte de l'ensoleillement et des zones d'ombre.

■ Favoriser les entrées latérales

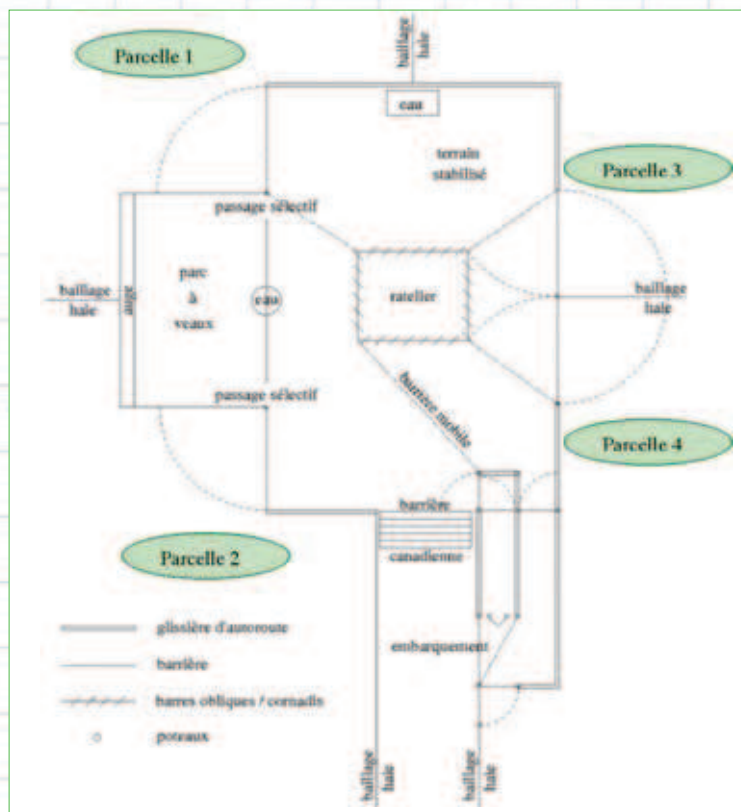
■ Penser à l'accès de la bétailière, du tracteur, de la voiture d'exploitation... Prévoir un accès stabilisé pour une meilleure portance des tracteurs et pour éviter le "surpiétinement"

■ Prévoir des équipements robustes pour une meilleure longévité : barrière galvanisée, glissières d'autoroutes, traverses de chemins de fer...

■ Ne pas oublier les passages d'homme

Il existe également des systèmes de contention mobiles. Un investissement en commun (copropriété, CUMA...) est alors possible. Ce type d'installation comporte plusieurs éléments, transportables en fonction des besoins : barrières pour constituer les parcs d'attente et/ou de rassemblement, couloir de contention avec une porte de blocage éventuelle. Privilégier des barrières de 2 à 3 mètres plus facilement transportables et manipulables.

UN EXEMPLE
DE SYSTÈME
DE CONTENTION
AU PÂTURAGE





Fiche 10



A l'EARL BRAEM, les interventions sur les bovins n'ont plus de saison !

A quelle occasion avez-vous mis en place cette technique ?

« Cela remonte à une dizaine d'années maintenant. Avant, il y avait une quarantaine de vaches sur l'exploitation. Lorsque je me suis installé en GAEC avec mon père, nous avons développé la production et le cheptel s'est agrandi pour atteindre la taille actuelle. Il devenait alors plus délicat d'attraper les vaches. De plus, pour la pesée de Juillet, on ramenait les vaches au bâtiment. Mais comme les pâtures sont à l'extérieur et non attenantes au bâtiment, il fallait traverser le village avec tout le troupeau. Une année, l'exercice fut périlleux et c'est alors que fut prise la décision d'installer le premier parc de contention avec une zone spécifique pour les veaux. »

Pour quelles raisons avoir adopté ce système ?

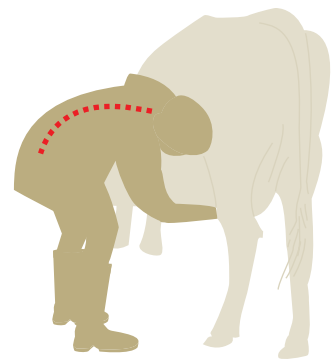
« Une majorité de mes vaches étant inséminées, je conduis mes vaches en un seul lot, en pâturage tournant sur 3 îlots de prairies composés de 2 à 3 parcelles, chacun séparé par la route. C'est pour cela que j'ai recréé un deuxième parc qui facilite le rassemblement des vaches et des veaux pour passer d'un îlot à l'autre. J'ai opté pour des parcs de grande taille pour regrouper l'ensemble de mes animaux mais comme le chargement est assez élevé cela me permet aussi d'installer un râtelier ou des auge pour compléter mes vaches si besoin. »

Quels sont les avantages et les inconvénients de votre équipement ?

« C'est un équipement plus que nécessaire lorsqu'il n'y a pas de pâture autour du corps de ferme. Le parc spécifique aux veaux permet de les compléter facilement à condition d'avoir habitué les veaux aux barrières sélectives lorsqu'ils sont en bâtiment. L'autoconstruction est facilement envisageable. Si vous utilisez des glissières d'autoroute et des traverses de chemin de fer par exemple, vous disposez alors d'un équipement solide vous permettant de maîtriser plus facilement vos animaux sans avoir un investissement trop onéreux. Par contre, ce type d'installation a une certaine emprise au sol et il faut en faire autant qu'on a de lots d'animaux à gérer. C'est pourquoi, j'en ai réalisé un 3ème pour les génisses à 13 km de l'exploitation. »

Quelles recommandations donneriez-vous à un éleveur qui souhaiterait installer un parc de contention au pâturage ?

« Lorsque vous rassemblez des animaux, ils se sentent compressés, agressés. Vos vaches ne doivent pas se sentir effrayées à l'approche du parc. C'est pourquoi, il est préférable de le placer dans un endroit calme et de trouver un moyen d'attirer les bêtes : un point d'eau, le râtelier... Ce doit être une zone de passage privilégiée quand vous changez le troupeau de parcelle par exemple. Il faut également faire attention au placement des barrières pour éviter qu'un veau passe en dessous ou qu'une vache se coince entre 2 glissières. »



L'EXPLOITATION :

- Dominique BRAEM à Renneval (02)
- 1 Chef d'exploitation
- 112 ha SAU – 70 ha de SFP dont 55 ha de STH
- 85 Vaches Allaitantes Blondes d'Aquitaine - Vêlages étalés - Naisseur Engaisseur de jeunes bovins
- 50 % des mâles et les femelles hors renouvellement vendus en reproduction

DES CONTACTS POUR ALLER PLUS LOIN...

Nicolas Lion CA 02
Téléphone : 03 23 97 54 14.

Etienne Falentin CA 02
Téléphone : 03 23 98 25 06.

Vincent Gravet CA 60
Téléphone : 03 44 11 44 58

Daniel Platel CA 80
Téléphone : 03 22 33 69 73

RÉDACTEUR DE LA FICHE :

Nicolas LION
et Etienne FALENTIN (CA02)